

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 21 décembre 2023

Date de l'annonce publique : 08/12/2023

Date de la convocation des conseillers : 08/12/2023

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompi gnoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence		Néant.
Procuration		Carelli, Sandra (conseillère), procuration donnée au conseiller REDING.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-12-21 - 1.11
Point de l'ordre du jour		1.11
Objet		Acte notarié - Echange (parcelles sises à Bivange)

Le conseil communal,

Vu l'acte n° 24603 du 14 décembre 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, authentifiant l'opération immobilière suivante conclue avec la société civile GERCA S.C.I. :

Echange de parcelles de terrain sises à Bivange, rue de Kockelscheuer et rue Edward Steichen

A. Cession par la société civile GERCA S.C.I. de diverses places voiries sises à Bivange, inscrites au cadastre comme suit :

Commune de Roeser, section A de Bivange

- Numéro 190/3072, lieu-dit: "rue de Kockelscheuer", place voirie, contenant 13 centiares
- Numéro 190/3073, même lieu-dit, place, contenant 06 centiares ;

B. Cession par la Commune d'une (1) place sise à Bivange, rue Edward Steichen, inscrite au cadastre comme suit :

Commune de Roeser, section A de Bivange

- Numéro 190/3077, lieu-dit « rue Edward Steichen », place, contenant 10 centiares ;

Considérant que cet échange est effectué dans un but d'utilité publique, à savoir la régularisation de la situation foncière de la voirie ;

Considérant que comme chaque lot est évalué à la somme de sept cent cinquante euros (750,-€) l'échange a eu lieu sans soulte ;

Vu les articles 1/650/261100/99001 et 4/650/221100/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 24603 du 14 décembre 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à un échange de parcelles sises à Bivange, rue de Kockelscheuer et rue Edward Steichen.



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 21 décembre 2023

Référence

CC.2023-12-21 - 1.11

Point

1.11

Objet

Acte notarié - Echange (parcelles sises à Bivange)



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 28 décembre 2023

Le bourgmestre,

Le secrétaire communal ff,

